

Questions orales

M. Rae: J'ai hâte d'entendre ce que le ministre a à dire. Ma question fait suite à l'échange de questions et de réponses qui se poursuit à la Chambre depuis plus d'un mois avec son collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce.

● (1130)

Étant donné que les trois grands constructeurs automobiles vendent aux États-Unis leurs voitures fabriquées au Canada avec d'importantes remises, et que les chiffres des prix à la consommation publiés aujourd'hui montrent que c'est l'absence de pareilles remises au Canada qui a exercé une forte poussée sur l'indice, le ministre peut-il nous dire ce qu'il pense à cet égard du refus par les trois grands constructeurs d'accorder au Canada les remises qu'ils consentent aux États-Unis, alors qu'il y a un accord sur les prix?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, pour assister le député sur cette très importante question et pour donner suite à ce que je disais à la Chambre l'autre jour, j'ai prié mes services de communiquer avec les directions des constructeurs automobiles au sujet de cette question des remises sur voitures vendues au Canada.

Elles ont répondu que la situation du marché telle qu'elles l'appréhendent ne justifie pas la distribution directe de ces remises aux consommateurs. Cependant, il existe à l'intention des concessionnaires des programmes d'encouragement, qui offriraient au consommateur canadien des avantages équivalents à ceux de la remise américaine.

Une voix: Et vous avez cru cela?

* * *

LES FINANCES**L'INFLATION—PROPOSITION CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DES JUSTES PRIX**

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'ai une autre question supplémentaire à poser. Il y a le ministre de l'Industrie et du Commerce qui gobe ce que disent les trois constructeurs automobiles, et il y a le ministre des Finances qui fraye avec l'Association canadienne des banquiers. Nous savons donc de quel côté ils penchent.

J'ai une dernière question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Chose certaine, la demande est en chute brutale et le revenu disponible réel est en chute brutale, et pourtant il y a cette poussée persistante des prix.

Étant donné ce phénomène, et comme les profits des entreprises sont si élevés, comme ceux de certaines banques, par exemple, le ministre veut-il accepter de remettre en question le refus historique du parti libéral d'appliquer notre recommandation d'une commission des justes prix, pour nous permettre de nous attaquer à la cause même de cette spirale inflationniste qui sévit même quand la demande chute?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a dit

que je frayais avec les banquiers. Hier soir, le président d'une banque m'a dit quel plaisir il avait eu dernièrement à déjeuner avec le député!

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il rougit.

M. MacEachen: Pour ce qui est de la très importante question de politique soulevée par le député, toute décision prise à ce propos sera officiellement annoncée à la Chambre.

* * *

LES TRANSPORTS**LES TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DÉFECTUEUSES DES PRODUITS FORD—LE RAPPEL DES VOITURES**

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Par suite des nouvelles inquiétantes d'après lesquelles un grand nombre de produits Ford seraient équipés de transmissions qui passent en marche arrière de la position de stationnement, et comme 291 accidents, sauf erreur, ont été signalés au Canada, occasionnant des blessures graves dans 41 cas et quatre morts, le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi il n'existe présentement aucun Règlement qui permettrait au gouvernement fédéral d'obliger la société à rappeler les automobiles dont certaines pièces sont tenues pour défectueuses?

Le ministre peut-il promettre à la Chambre que le gouvernement s'emploiera à adopter une loi qui lui permettrait ainsi qu'à son ministère et au gouvernement du Canada de faire rappeler les automobiles dont certaines pièces sont défectueuses?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la loi actuelle nous donne le pouvoir d'émettre un avis de défectuosité. J'ai également précisé que le ministère peut mener des enquêtes, peut publier des renseignements—peut prendre toutes sortes de mesures à propos des rappels.

Cependant, comme je l'ai bien précisé, le ministère n'a pas le pouvoir de faire les rappels; c'est très clair. Pourquoi? Pour la simple raison que le système actuel a permis dans peut-être 99.9 p. 100 des cas d'arriver au résultat voulu. Par conséquent, comme je l'ai dit hier, je ne crois pas, pour ma part, que dans les cas de ce genre, nous dussions avoir recours à la loi pour en arriver à un résultat qu'il est possible d'atteindre par d'autres moyens moins draconiens que des mesures judiciaires. C'est un point de vue discutable, bien entendu.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Le plus inquiétant dans cette affaire, madame le Président, est que le ministère des Transports fédéral fait enquête sur ces incidents depuis 1977. J'aimerais savoir, ainsi que les autres consommateurs, sur quel autre cas le ministère fait enquête, mis à part les freins défectueux dont nous avons entendu parler dans le cas de la Rabbit de Volkswagen, les transmissions défectueuses, etc.